Nations Unies

S/PV.7213



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7213e séance

Mardi 8 juillet 2014, à 10 heures
New York

Président :	M. Gasana	(Rwanda)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	Mme King
	Chili	M. Olguín
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique	M. Dunn
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Araud
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Sarki
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tatham
	Tchad	M. Mangaral

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2014/442)

14-45702 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné que c’est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de juillet 2014, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Vitaly Churkin, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l’Organisation des Nations Unies, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de juin. Je suis certain de me faire l’interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l’Ambassadeur Churkin et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l’Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest (S/2014/442)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j’invite M. Said Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afrique de l’Ouest et Chef du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2014/442, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest.

Je donne maintenant la parole à M. Djinnit.

M. Djinnit : J’ai l’honneur de présenter au Conseil le treizième rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest (UNOWA), couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2014 (S/2014/442). Au cours de cette période, des efforts méritoires ont continué d’être déployés pour promouvoir le développement et la croissance économique, et consolider la paix et la démocratie aux niveaux national et régional.

Au plan économique, avec une moyenne de 7 %, l’Afrique de l’Ouest continue d’enregistrer la plus forte croissance sur le continent. Par ailleurs, depuis le dernier trimestre 2013, suite aux avancées remarquables enregistrées dans les processus de stabilisation du Mali et de la Guinée-Bissau, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) a refocalisé ses efforts sur la promotion du développement socio-économique et l’intégration de la région, en mettant l’accent sur les infrastructures, l’énergie et l’agriculture.

Pour autant, les pays ouest-africains continuent d’éprouver de grandes difficultés à répondre aux attentes en matière sociale. Les chiffres encourageants de la croissance économique n’ont pas nécessairement de retombées sur les conditions de vie des populations, qui ne bénéficient pas toujours des dividendes de ce progrès économique. Des retards sont ainsi accusés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Alors qu’on note des progrès en matière de réduction de l’extrême pauvreté dans l’ensemble des pays de la région, les bilans en termes d’accès à l’éducation primaire et de réduction de la faim sont pour le moins mitigés. Les femmes et les jeunes demeurent les catégories vulnérables; elles sont les plus durement affectées par les réponses insuffisantes apportées par les États aux nombreux défis sociaux. Par ailleurs, dans certains pays, la montée de l’insécurité a eu pour conséquence le redéploiement de ressources vers les priorités en matière de sécurité au détriment du développement.

S’agissant précisément de la situation sur le plan de la sécurité, la CEDEAO et ses dirigeants ont continué à jouer un rôle de premier plan dans la résolution des crises dans la région. Grâce à l’engagement de ses États membres, les efforts de la CEDEAO en Guinée-Bissau, y compris le déploiement d’une mission de stabilisation, ont abouti à la réussite du processus de transition. Je salue la conclusion heureuse de la transition et l’élection de nouvelles autorités légitimes en Guinée-Bissau, qui ouvre ainsi une page nouvelle dans l’histoire tourmentée de ce pays vers la construction d’un État de droit doté d’institutions démocratiques stables. La crise du Mali a par contre révélé les limites de la région et du continent en matière de réponse rapide aux crises. La CEDEAO et l’Union africaine ont tiré les leçons de cette expérience et travaillent désormais en vue de mettre en place des mécanismes appropriés de réaction rapide aux crises. Je saisis cette occasion pour me réjouir de la reprise du processus de dialogue entre les parties maliennes, qui constitue la voie indiquée vers une paix durable, que je souhaite de tout cœur à ce pays africain important.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Bien que la région s'efforce de promouvoir le développement et de consolider la démocratie, elle reste confrontée au fléau redoutable de la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic de drogue, la piraterie et la criminalité en mer, ainsi que l'intensification de l'activité terroriste. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest déploie une énergie considérable pour sensibiliser les dirigeants de la région à la nécessité de déployer des efforts concertés résolus pour lutter contre ces graves menaces à la sécurité et à la stabilité régionales. La possibilité que des réseaux criminels organisés recrutent des jeunes sans emploi dans la région est extrêmement inquiétante. Il est impératif que les pays d'Afrique de l'Ouest fassent bloc et mettent en place des mécanismes de coopération stratégique et opérationnelle efficaces pour lutter contre cette menace, qui risque de déstabiliser toute la région sahélo-saharienne, de l'Atlantique à l'océan Indien. Leurs efforts doivent être énergiquement appuyés par le reste de la communauté internationale et l'ONU.

La région entame un nouveau cycle électoral similaire à celui qu'elle a connu entre 2008 et 2010. Pas moins de cinq élections cruciales se tiendront en 2015, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Guinée, au Niger et au Nigéria. Les sociétés au sein desquelles ces scrutins auront lieu sont souvent très polarisées et marquées par de profondes divisions et des controverses politiques autour d'initiatives en cours ou envisagées visant à modifier les dispositions constitutionnelles relatives à la limitation du mandat présidentiel. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest continuera de travailler étroitement avec la CEDEAO et les autres parties prenantes pour empêcher que les divergences politiques ne se transforment en crises violentes et fournir une assistance électorale afin de consolider la démocratie dans la région. Compte tenu de la fragilité de la situation, tous les efforts doivent être déployés pour veiller à ce que la démocratie et la stabilité soient recherchées avec la même énergie, car elles sont complémentaires.

Le Bureau appuie les initiatives régionales intégrées en Afrique de l'Ouest, étant donné que les crises qui y surviennent sont de plus en plus à caractère régional. À cet égard, nous continuons d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de sécurité transfrontières pour l'Union du fleuve Mano, que nous avons contribué à élaborer. Nous œuvrons en lien étroit avec la CEDEAO et l'Union à la mise en œuvre de cette initiative, guidés par notre intime conviction que l'Union du fleuve Mano a les moyens de devenir un modèle de prospérité et de stabilité en Afrique de l'Ouest.

Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, la piraterie et la criminalité en mer dans le golfe de Guinée posent une grave menace de plus à la stabilité, à la paix, à la sécurité et au développement économique dans la région. À cet égard, l'appui continu que l'ONU, par l'intermédiaire de l'UNOWA et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, apporte à la CEDEAO, à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et à la Commission du golfe de Guinée aux fins de la mise en œuvre du cadre stratégique adopté au Sommet de Yaoundé le 25 juin 2013 restera crucial en vue de régler ce grave problème.

La situation au Sahel reste alarmante, et ce, du fait de l'accumulation de diverses vulnérabilités dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité, de l'environnement et du développement socioéconomique. Dans le sillage de l'adoption de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, plusieurs initiatives ont été lancées, attestant de l'importance que revêtent la coordination et la complémentarité des efforts afin que tous les acteurs extérieurs œuvrent de concert pour venir en aide au Sahel.

Dans le contexte de l'insécurité croissante au Sahel, la situation au Nigéria demeure profondément préoccupante. En dépit des efforts du Gouvernement nigérian, les écolières enlevées à Chibok sont toujours captives. Je tiens à remercier les pays qui appuient les efforts déployés par le Nigéria pour localiser ces filles et obtenir qu'elles soient libérées saines et sauves. Dans l'intervalle, le niveau de violence auquel sont exposés les civils au Nigéria continue d'augmenter, ce qui s'est traduit par des déplacements massifs dans le nord. Il est décourageant de noter qu'au cours des deux dernières semaines, il y a au moins 18 attaques attribuables à Boko Haram, qui se sont soldées par des pertes civiles et des déplacements de population. Le problème posé par Boko Haram a désormais des répercussions sur la sécurité dans la sous-région. En tant que Président de la Commission mixte Cameroun-Nigéria, je suis particulièrement inquiet des incidences néfastes de l'insécurité sur le processus de démarcation des frontières, qui sans cela serait sur le point de s'achever.

Compte tenu de l'insécurité grandissante dans le nord-est du Nigéria, à laquelle s'ajoute l'escalade des tensions et des dissensions politiques à l'approche des élections générales prévues en 2015, le pays se

trouve à un tournant. J'estime donc qu'il est crucial que les membres du Conseil continuent d'appuyer les efforts et les initiatives visant à préserver la stabilité au Nigéria, qui joue depuis plusieurs décennies un rôle de premier plan dans le maintien de la paix et de la sécurité régionales et mondiales. La situation actuelle montre également qu'il est vital que la classe politique nigériane adopte une position unifiée pour lutter contre l'insécurité persistante dans le pays.

Au cours de la visite que j'effectuerai prochainement au Nigéria en ma qualité de Représentant de haut niveau du Secrétaire général, j'évaluerai, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, l'état de mise en œuvre du dispositif d'appui intégré adopté par l'ONU en consultation avec les autorités nigérianes, et ce, en vue de compléter les efforts déployés pour faire libérer les filles enlevées à Chibok et régler les problèmes y relatifs. Je continuerai également d'encourager les pays du bassin du lac Tchad à coopérer et à déployer des efforts concertés, ainsi qu'ils ont entrepris de le faire dans le cadre de la mise en œuvre des décisions prises au Sommet de Paris et durant la réunion ministérielle de suivi organisée à Londres. À cet égard, je salue la décision prise par l'Union africaine d'envisager le déploiement d'une équipe spéciale dans la région afin de lutter contre le problème que posent les activités de Boko Haram, en faisant fond sur les mesures initiales prises par les pays de la région.

Je souhaite appeler l'attention du Conseil sur le fait que l'Afrique de l'Ouest est actuellement aux prises avec une pandémie meurtrière causée par le virus Ebola. L'épidémie, signalée en février dans le sud-est de la Guinée, s'est rapidement propagée au Libéria et en Sierra Leone. En dépit des progrès considérables réalisés au niveau des efforts déployés pour la circonscrire, un retour de la maladie a été constaté ces dernières semaines, ce qui pose un plus grand risque de propagation dans la région. L'Organisation mondiale de la Santé rapporte que depuis février, il y a eu au moins 759 cas d'infection et 467 décès liés à la maladie. La communauté internationale doit accorder toute l'attention et l'aide nécessaires durant cette épidémie, qui est l'un des nombreux défis posés à la stabilité de la région.

Je tiens enfin à remercier le Conseil de l'intérêt et de l'appui qu'il n'a cessé d'accorder aux efforts visant à consolider la paix, la sécurité et la démocratie dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Le Président : Je tiens à remercier M. Djinnit pour sa présentation.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 20.